



Euro Anglais, euro Espagnol

publié le 05/10/2018 - mis à jour le 05/06/2026

Descriptif :

De la 4e à la 3e

Classe euro

Notre collège ouvre deux sections européennes, en espagnol et en anglais, à la rentrée 2018. Cette option est proposée aux élèves de 4ème et de 3ème.

Les modalités de ces sections sont les suivantes :

1. Objectifs

La section européenne est étroitement liée au projet d'établissement. Elle permettra aux élèves de s'ouvrir à l'Europe, de prendre pleinement conscience de leur statut de citoyen européen, de développer leur connaissance du fonctionnement institutionnel de la communauté européenne et de préparer leur avenir dans une optique de mobilité et d'échanges culturels et professionnels. Elle s'adresse à des élèves ayant atteint un niveau suffisant dans la langue cible et ayant envie de s'améliorer et d'approfondir celle-ci.

2. Volume horaire

La Section Européenne est une option proposée aux élèves à raison de 1h30 hebdomadaire en 4ème et 2h00 hebdomadaires en 3ème, en complément des 3h00 de LV1 ou des 2h30 de LV2 enseignées à chaque niveau. Cette option est compatible avec les options de latin et de grec.

Les élèves ne peuvent pas abandonner le latin dans le but d'intégrer la section euro.

3. Recrutement

Les élèves qui souhaitent s'engager dans cette option le font pour deux ans : 4ème et 3ème.

Ils sont répartis dans plusieurs classes. Le nombre de places est limité à 20 élèves par langue et par niveau afin de favoriser la communication et le travail en groupe. Le fait de suivre cet enseignement au collège n'oblige pas à le poursuivre au lycée mais ne donne pas non plus de priorité pour le recrutement en seconde euro. Le choix des élèves est basé sur les éléments suivants :

- . Le critère de recrutement prégnant est leur motivation pour l'apprentissage de la langue cible et non leur performance.
- . Les candidats ont une lettre de motivation à rédiger en français et un paragraphe de présentation dans la langue cible, au collège et en présence d'un professeur de langues.
- . L'avis de leur professeur de la langue cible est demandé.

4. Programme

Le programme est défini chaque année par les professeurs qui le prennent en charge. Les équipements multimédia dont nous disposons (salle informatique, vidéoprojecteur interactif, baladeurs MP3 et MP4) favorisent la promotion des langues dans notre établissement et leur utilisation sera optimale avec des groupes restreints.

5. Points bonus

Les points au-delà de 10 sur l'option s'ajoutent au total des moyennes des matières avant la division -sans dépasser

20/20).

Si vous avez plusieurs options, les bonifications ne sont pas cumulables.

► Compatible avec le latin, le grec

► Incompatibles avec les classes à horaires aménagés (CHAM, section natation, section sauvetage), classes à emploi du temps adapté (gymnastique, rugby, surf, tennis, volley)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.